



Bern, 23. Oktober 2007

www.lesenlireleggere.ch

Illettrisme – mesures en développement

Forme et fonction des ateliers

Les ateliers sont basés sur onze interviews de représentants d'institutions actives dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme. Ils fourniront la matière à des discussions approfondies et à des échanges entre les participants.

Ils visent les objectifs suivants:

permettre à des thèmes importants et aux activités qui leur sont liées d'évoluer,
mettre en évidence les rapports avec des institutions et des personnes extérieures aux structures d'alphabétisation courantes mais ayant un rôle potentiel à jouer dans ce contexte,
susciter de nouvelles coopérations entre les différents acteurs.

Les résultats des ateliers, complétés par les interviews, seront rassemblés après le colloque. Les actes seront envoyés à tous les participants et pourront être téléchargés sur le site www.lesenlireleggere.ch.

Les cinq ateliers

Les ateliers sont tous consacrés à un thème précis mais offrent également la possibilité, dans un deuxième temps, d'aborder d'autres aspects.

Atelier 1: Sensibilisation et politique en matière d'illettrisme

Bien qu'il ait été traité par diverses études et soit bien connu des spécialistes, le phénomène de l'illettrisme en Suisse peine à recevoir toute l'attention nécessaire de la part du public et des responsables politiques. Cette situation représente un obstacle important dans la lutte contre l'illettrisme. Celle-ci a besoin d'une politique unifiée et d'une campagne de sensibilisation efficace. L'atelier traitera les questions suivantes:

- Quels sont les éléments fondamentaux d'une politique nationale en matière d'illettrisme?
- Quelles solutions existent et comment peut-on les développer?
- Quelles coopérations faut-il encourager et quelles institutions doivent être absolument intégrées au processus?
- Qui sont les intermédiaires potentiels et comment les impliquer?
- ...



Bern, 23. Oktober 2007

www.lesenlireleggere.ch

Atelier 2: La loi sur la formation continue

Grâce aux nouvelles dispositions constitutionnelles du 21 mai 2006, la Confédération peut désormais fixer les principes applicables à la formation continue et encourager celle-ci, en particulier auprès des personnes les plus défavorisées (message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011). Des interventions parlementaires récentes réclament une intensification de la lutte contre l'illettrisme, ce qui permet d'espérer que le problème sera pris en compte dans le cadre d'une future loi sur la formation continue.

L'atelier traitera les questions suivantes:

- Etat des travaux: quel doit-être le contenu de la loi? Qui va diriger la rédaction du projet de loi et qui y participera? Quel est le calendrier?
- Que peut-apporter une loi sur la formation continue en termes de prévention et de lutte contre l'illettrisme?
- Quels thèmes cette loi doit-elle absolument traiter? Comment faire en sorte que nos demandes soient prises en considération?
- ...

Atelier 3: Les points de rencontre entre les pouvoirs publics, les employeurs et les travailleurs

Diverses institutions, services cantonaux et associations professionnelles soutiennent la formation de base des personnes les moins qualifiées. Cette aide peut prendre différentes formes, dont la plus courante est l'offre de cours de langues. Dans la plupart des cas, ces mesures sont prises dans un cadre défini et assorties de conditions restrictives. Souvent, les cours sont réservés à un public cible et ne sont pas accessibles aux autres milieux intéressés.

L'atelier traitera les questions suivantes:

- Quels sont les projets existants et quelle est leur histoire?
- Quelles sont leurs chances de réussite?
- Où les différents acteurs se rencontrent-ils? Quels points de rencontre pourrait-on développer?
- Quels sont les besoins spécifiques des différents acteurs?
- Quelles sont les possibilités de coopération?
- ...

Atelier 4: Les difficultés d'accès

L'accès à la formation est un problème récurrent: que ce soit l'accès direct aux cours mais aussi l'accès indirect à d'autres offres, culturelles notamment: bibliothèques, crèches, etc. Plusieurs projets développés récemment en Suisse s'attaquent à cette situation («Family Literacy», «Primano», «Bébé bouquine», «Lesestoff im Jugendtreff», ...). Il conviendrait de proposer également des offres pour les autres classes d'âge.

L'atelier traitera les questions suivantes:

- Quels sont les groupes cibles? Lesquels sont-ils les plus importants et quel est leur profil? Quels types d'accès sont-ils le mieux adaptés à quels profils?
- Comment atteindre ces groupes cibles?
- Quelles institutions pourraient-elles coopérer? Quelles sont leurs possibilités en la matière?
- ...



Bern, 23. Oktober 2007

www.lesenlireleggere.ch

Atelier 5: Les normes applicables aux cours et à la qualification des enseignants

La plupart des institutions qui proposent des cours possèdent le label eduQua, largement reconnu. Il n'existe cependant pas de norme générale applicable aux cours eux-mêmes ainsi qu'à la formation des personnes actives dans l'alphabétisation. Même sur le plan européen, ces normes en sont à leurs premiers balbutiements.

L'atelier traitera les questions suivantes:

- Où en est-on en Suisse actuellement et que faudrait-il faire?
- Quelles exigences doivent-elles s'appliquer aux cours?
- Quelles normes et indicateurs appliqués dans d'autres domaines pourraient être adaptés à l'alphabétisation?
- Quels sont les besoins en matière de gestion de la qualité et de formation des enseignants? Que peut-on et doit-on faire dans ce domaine?
- ...